



Baromètre Apec – 4^e trimestre 2024

Les intentions d'embauche de cadres se maintiennent malgré la situation politique et économique

- **Après s'être dégradé en juillet 2024 à la suite des turbulences politiques, le climat des affaires s'est rapidement amélioré**
 - Après plusieurs mois de stabilité, l'indicateur du climat des affaires a brusquement reculé en juillet (- 5 pts vs juin).
 - En septembre, il a quasiment retrouvé son niveau d'avant les élections législatives anticipées (+4 pts vs juillet).
- **Pour le 4^e trimestre 2024, les intentions d'embauche de cadres et les difficultés de recrutement anticipées se maintiennent**
 - Les intentions d'embauche pour le 4^e trimestre (10 %) sont comparables à celles du 2^e trimestre (9 %), mesurées avant la dissolution de l'Assemblée nationale.
 - Les intentions de recrutement à 3 mois sont stables sur un an (10 % pour le 4^e trimestre 2023).
 - Les difficultés de recrutement anticipées restent prégnantes (74 % pour le T4 2024 vs 75 % pour le T4 2023).
- **Côté cadres, changer d'entreprise demeure toujours aussi attractif**
 - Les intentions de mobilité externe à 3 mois sont stables sur un an (14 %) tout comme la perception de cette forme de mobilité comme une opportunité par les cadres
 - La confiance des cadres dans l'avenir de l'économie française reste également stable sur un an (27 %).

Intentions de recrutement et de mobilité des cadres pour le 4^e trimestre 2024

Après s'être dégradé en juillet 2024 à la suite des turbulences politiques, le climat des affaires s'est amélioré dès le mois suivant

Les incertitudes politiques qui ont suivi l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin puis les résultats du premier tour des élections législatives le 30 juin ont pesé sur le moral des dirigeants d'entreprises. L'indicateur du climat des affaires de l'Insee, collecté majoritairement avant le second tour des élections législatives, a brusquement reculé en juillet. Il a baissé de 5 points (94 vs 99 en juin), il a atteint son plus bas niveau depuis février 2021.

Malgré un certain brouillard politique, le climat des affaires a rebondi en août. En septembre, il a continué de se redresser, se rapprochant ainsi de son niveau d'avant les élections législatives anticipées (98 vs 99 en juin).

Pour le 4^e trimestre 2024, les intentions d'embauche de cadres et les difficultés de recrutement anticipées se maintiennent

Le contexte politique n'a pas eu de répercussions notables sur la dynamique des recrutements de cadres. En effet, les intentions d'embauche de cadre pour le 4^e trimestre 2024 (10 % des entreprises) sont équivalentes à celles du 2^e trimestre 2024 (9 %), qui constitue le dernier point de mesure avant la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les intentions d'embauche sont par ailleurs stables sur un an (10 % pour les 4^e trimestres 2024 et 2023), malgré un léger fléchissement dans les PME (16 % ; -2 pts). La part d'entreprises prévoyant de publier des offres d'emploi cadre se maintient dans l'ensemble (8 %).

En outre, les tensions de recrutement devraient rester prégnantes. Pour le 4^e trimestre 2024, 74 % des entreprises prévoyant de recruter au moins un cadre anticipent des difficultés à le faire (-1 pt).

Côté cadres, la mobilité externe reste attractive et le niveau de confiance en la situation économique de la France est stable

À l'instar des entreprises et de leurs intentions de recrutement, les cadres ne semblent pas avoir changé de regard sur la mobilité professionnelle. Plus de la moitié d'entre eux continuent de percevoir la mobilité externe comme une opportunité qu'ils seraient prêts à saisir si elle se présentait (54 %). D'ailleurs, 14 % des cadres déclarent avoir l'intention d'entreprendre des démarches afin de changer d'employeur au cours du prochain trimestre, et 36 % l'envisagent dans l'année à venir. Ces indicateurs sont globalement stables par rapport à mars 2024 et à septembre 2023.

Plus généralement, 27 % des cadres se déclarent confiants dans la situation économique de la France, une proportion équivalente à celle d'il y a un an à la même période.

En septembre 2024, le climat des affaires renoue avec son niveau d'avant les élections législatives

> Indicateur du climat des affaires en France

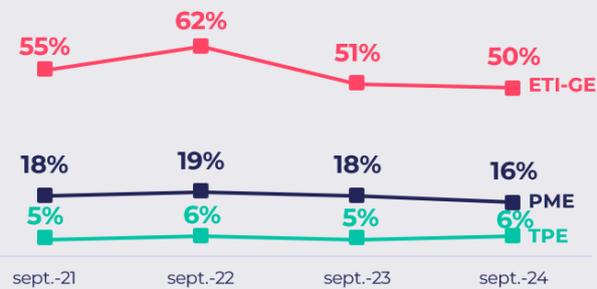


L'indicateur du climat des affaires résume l'information fournie par les enquêtes de conjoncture mensuelles. Plus il est haut, plus les chefs d'entreprise considèrent favorablement la conjoncture.
Source : Insee

Pour le 4^e trimestre 2024, la dynamique du marché de l'emploi cadre se maintient

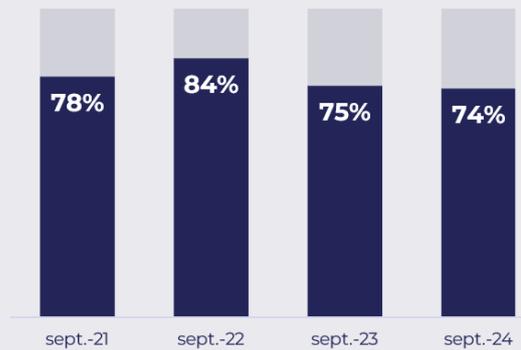
> Part des entreprises envisageant de recruter au moins un cadre au cours des trois prochains mois

Ensemble	sept.-21	sept.-22	sept.-23	sept.-24
	11%	12%	10%	10%



Base : entreprises ayant au moins un cadre
Source : Apec, 2024

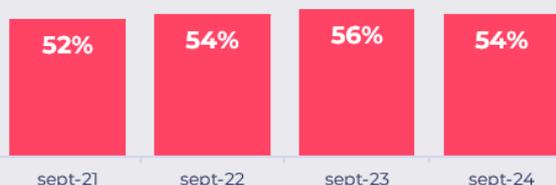
> Part des entreprises anticipant comme difficiles leurs recrutements de cadres au prochain trimestre



Base : entreprises envisageant de recruter au moins un cadre
Source : Apec, 2024

Les cadres sont aussi ouverts à la mobilité externe qu'il y a un an

> Part des cadres estimant que changer d'entreprise dans la période actuelle représente une opportunité



Base : cadres en poste
Source : Apec, 2024

> Part des cadres ayant l'intention de changer d'entreprise dans les 3 prochains mois



L'observatoire de l'emploi cadre



RECRUTEMENT
PRÉVISIONS
& PROCESSUS



TRAJECTOIRES
PARCOURS
& INÉGALITÉS



COMPÉTENCES
MÉTIERS
& SOCIÉTÉ

L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences.

Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- > Analyser les besoins, les difficultés et les processus de recrutement des cadres ;
- > Comprendre les trajectoires des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- > Révéler les évolutions des métiers et des compétences des cadres en lien avec les transformations sociétales.

Méthodologie

Cette publication repose sur **deux enquêtes menées du 26 août au 2 septembre 2024** :

- **Une enquête en ligne auprès d'un échantillon de 2 000 cadres**, structuré pour être représentatif des cadres du secteur privé en et hors emploi, en matière de sexe, d'âge, de secteur d'activité, de taille d'entreprise et de région.
- **Une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 1 000 entreprises** (uniques et sièges) employant au moins un cadre, raisonné puis pondéré pour être représentatif des entreprises du secteur privé employant au moins un cadre en matière de secteur d'activité, de taille salariale et de région d'implantation du siège.

LES DERNIÈRES ÉTUDES PARUES DANS LA COLLECTION « RECRUTEMENT : PRÉVISIONS ET PROCESSUS »

- > Les cadres en poste face au marché de l'emploi, septembre 2024
- > Attentes des cadres en matière de recrutement, mai 2024
- > Baromètre des pratiques de recrutement de cadres 2024, mai 2024
- > Prévisions Apec 2024 - Un très haut niveau d'embauches de cadres mais une dynamique qui se ralentit, avril 2024
- > Baromètre Apec des intentions de recrutement et de mobilité des cadres - 2^e trimestre 2024, mai 2024



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > Nos études



Suivez l'actualité de l'observatoire de l'emploi cadre de l'Apec
@Apec_Etudes

ISSN 2826-8741 (COLLECTION RECRUTEMENT)

Cette étude a été réalisée par la direction Données et Études (DDE) de l'Apec.

Directeur de la DDE : Pierre Lamblin

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn,
Gaël Bouron

Équipe projet : Sylvie Tartesse, Thomas Simon,
Cendrine Mouline

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 boulevard Brune-75689 Paris Cedex 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
aux horaires France métropolitaine

© **Apec**. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (ME-DEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).